



Lettre ouverte à François Hollande

14 novembre 2013



EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK
RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME
الشبكة الأوروبية - المتوسطية لحقوق الإنسان

fidh



**Plateforme des ONG
françaises pour la
Palestine**

Par Claude Léostic, présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, Karim Lahidji, président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme et Michel Tubiana, président du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme

Paris le 14 novembre 2013,

Monsieur le Président,

Les 18 et 19 novembre prochains, vous avez prévu de vous rendre en Israël et en Palestine.

Vous y aborderez avec les dirigeants de ces pays les problèmes brûlants qui mettent gravement en échec l'issue des discussions de paix actuellement en cours, comme ce fut le cas pour les précédentes.

Le plus grave et le plus irréductible de ces problèmes est la violation du droit humanitaire international par la colonisation israélienne du territoire palestinien occupé, qui empêche la réalisation même d'un Etat palestinien.

En témoignent les quelque 5 000 autorisations délivrées pour de nouvelles constructions dans les colonies depuis le début des discussions de paix en cours ; l'encerclement progressif de Jérusalem-Est par de nouveaux noyaux de colonisation dans les quartiers palestiniens s'ajoutant aux colonies existantes ; et l'augmentation du nombre de confiscations et de démolitions d'infrastructures palestiniennes.

Depuis plusieurs années, de nombreux rapports, d'agences des Nations unies, d'ONG ou des chefs de mission européens à Jérusalem Est et Ramallah, documentent ces violations des droits de l'Homme, du droit humanitaire international et des résolutions de l'ONU. Un exemple parmi les plus connus est le blocus, illégal, de la bande de Gaza, qui constitue une forme de punition collective de sa population et qui a un impact sévère sur la vie des Palestiniens. Le blocus de la bande de Gaza atteste de la politique Israélienne visant à diviser les territoires occupés en isolant Gaza et Jérusalem Est du reste de la Cisjordanie, mettant ainsi en péril toute perspective d'Etat palestinien et de développement.

Plus grave encore, ces violations ont lieu dans un contexte d'impunité totale qui ouvre la porte aux violations futures et nie le droit fondamental des Palestiniens à la justice et à la réparation.

La tentative de transfert forcé qui menace les Bédouins palestiniens, aussi bien en Israël que dans les territoires palestiniens occupés, est moins connue.

Si le plan Praver-Begin est adopté par le parlement israélien, 70 000 Bédouins dans le Néguev israélien,, citoyens d'Israël, sont menacés d'expulsion vers des "villes de regroupement" et de la confiscation presque totale de leurs terres ancestrales.. En Cisjordanie, 27 000 autres Bédouins palestiniens sont aussi en passe d'être déportés afin de permettre à Israël de construire de nouvelles colonies dans la zone dite E1 et dans la vallée du Jourdain, comme nous l'a rappelé la récente intervention musclée de l'armée israélienne contre des diplomates européens en mission humanitaire dans le village rasé de Khirbet Makhul. Par ailleurs, ces colonies diviseraient la Cisjordanie en deux et couperaient définitivement Jérusalem-Est de son arrière-pays palestinien.

Monsieur le Président, lors de la récente visite du président Abbas en France, vous avez rappelé le soutien de celle-ci à une solution à deux Etats, sur la base de la Ligne verte, y compris à Jérusalem, capitale des deux Etats, dans le droit fil de la position constante de la France, clairement affirmée par son vote en faveur d'un Etat de Palestine membre observateur à l'ONU.

Lors de votre visite en Israël et en Palestine nous vous demandons de rappeler fermement ces positions aux dirigeants israéliens et de renouveler votre soutien aux dirigeants palestiniens qui se trouvent en position de faiblesse dans les négociations en cours.

Seul le respect du droit international, y compris la fin de la colonisation et le démantèlement des colonies existantes, la levée du blocus de la bande de Gaza et le respect des droits de Palestiniens à Jérusalem Est et en Zone C - où la France doit poursuivre sa politique d'aide au développement - peuvent mener à la paix basée sur une solution à deux Etats.

Nous vous appelons à signifier votre engagement clair et déterminé en faveur de la mise en œuvre effective des mesures récemment prises par l'Union européenne pour assurer que les colonies ne bénéficient pas de son soutien financier, entre autres par leur participation à des programmes européens tel que Horizon 2020. Enfin, la France doit concrétiser son soutien pour des lignes directrice sur l'étiquetage différencié des produits des colonies et des recommandations adressées aux entreprises concernant le respect du droit international dans le cadre de leurs activités ». Il est nécessaire ces mesures soient traduites dans la propre réglementation nationale et appliquées aux relations bilatérales franco-israéliennes.

Nous vous remercions de l'attention que vous prêterez à ce courrier et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération. Nous vous informons par ailleurs que nous rendrons cette lettre publique.

Signataires :

- Claude Léostic, présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine
- Karim Lahidji, président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme
- Michel Tubiana, président du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Communiqués](#) >

• Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Lettre-ouverte-a-Francois-Hollande,3830>